

Mention d'information RGD GERES

Un traitement de vos données à caractère personnel est mis en œuvre dans le cadre de la constitution et du traitement de votre dossier de candidature aux emplois de la fonction publique. Vos données à caractère personnel sont traitées par Défense mobilité afin d'établir votre passeport professionnel, qui est voué à être communiqué aux employeurs publics.

Ce traitement de données à caractère personnel porte sur les données collectées en présence du conseiller de votre antenne Défense Mobilité, relatives à votre identité, à votre vie personnelle, à votre vie professionnelle et à certaines informations d'ordre économique et financier.

Le traitement est mis en œuvre par le Directeur des ressources humaines du Ministère des Armées, responsable de traitement. Ce traitement est effectué en vertu de l'article L.4139-2 du Code de la défense.

Pour la bonne instruction de votre dossier, vos données sont transmises aux services en charge de l'accompagnement vers l'accès à la fonction publique de Défense mobilité et à la Commission nationale d'orientation et d'intégration.

Vos données sont conservées pour une période maximale de 7 ans dans le système d'information GERES.

Conformément aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de limitation du traitement vous concernant.

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser à Défense mobilité :

- En contactant directement votre conseiller local, ou
- Par mail, en contactant l'adresse mail prévue à cet effet : defense-mobilite-rgpd.contact.fct@def.gouv.fr, ou
- Par courrier, à l'adresse postale suivante :
DEFENSE MOBILITE Direction - Bureau études et prospective
Fort de Montrouge-Arcueil 16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40300
94114 ARCUEIL CEDEX

Le directeur des affaires juridiques assure la fonction de délégué à la protection des données pour le ministère des armées (daj.delegue.fct@intradef.gouv.fr).

Si vous estimez, après avoir contacté Défense Mobilité, que vos droits en matière de protection des données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL par voie électronique (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>) ou par courrier postal.